

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° 82/127 du 29/01/1982
MPPS/DGTFF/DFP/
21033/16

Portant reclassement et nomination
de Monsieur FOUTOU Sylvain, Technicien
Sanitaire de 3° échelon.

Le Premier Ministre, Chef du Gouverne-
ment

/ISAS/

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de l'ar-
ticle 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des
fonctionnaires de la République Populaire du Congo
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires
(/u le décret 62/495/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres
(/u le décret n° 62/497/FP du 5.7.62 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant
statut général des fonctionnaires
(/u le décret n° 65/44 du 12.2.65 abrogeant et remplaçant le
décret n° 63/376 du 22.11.63 fixant le statut des cadres de la catégo-
rie A O des Services de Santé
(/u le décret n° 65/50 du 16.2.65 fixant le statut commun des
cadres administratifs de la Santé Publique
(/u le décret n° 67/50/FP/BE du 24.2.67 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs
aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclas-
sements
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires de la République Populaire du
Congo
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.79 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(/u le décret n° 80/644 du 28.12.80 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres
(/u le décret n° 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des
avancements des agents de l'Etat
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.81 au décret n° 80/644
du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres
(/u le décret n° 81/017 du 26/1/81 relatif aux intérimaires des
Membres du Gouvernement
(/u l'arrêté n° 6658/MSAS du 15.10.76 portant promotion au
titre de l'année 1975 des fonctionnaires des cadres de la catégorie A,
hiérarchie II des Services Sociaux (Santé Publique)
(/u l'arrêté n° 3500/MJT/DGT/DCGPCE du 30.6.76 autorisant Mon-
sieur FOUTOU Sylvain, Technicien Sanitaire à suivre un stage de forma-
tion en France
(/u la lettre n° 1036/DGSP du 24.3.81 du Directeur Général
de la Santé Publique.

DB

DCF

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er. En application des dispositions combinées des décrets n°s 65/44 et 65/50 des 12.2.65 et 16.2.65 susvisés, Monsieur FOUTOU Sylvain, Technicien Sanitaire de 3° échelon, indice 860 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Sociaux (Santé Publique), titulaire du diplôme d'Etudes Approfondies d'Anthropologie Normale et Pathologique (Option : Biologie et Ecologie Humaine) session de Septembre 1980, délivré par l'Université Paris V - René Descartes (France), est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé par assimilation au grade d'Administrateur de Santé (Biologiste, Epidémiologiste) de 2° échelon, indice 920 ACC ; néant.

ARTICLE 2. Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date effective de prise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

PAR LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

BRAZZAVILLE, le 29 Janvier 1981

LE MINISTRE DE LA SANTE ET DES
AFFAIRES SOCIALES,

Pierre Damboussoukou BOUMBA.

Colonel Louis SYLVAIN GOMA.

LE MINISTRE DES FINANCES,

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE,

Bernard COMBO MATSIONA.

AMPLIATIONS :

- JORPC. 1
- DGTFP, DFP. 3
- D.E. 3
- D.C.F. 1
- DGSP. 2
- MSAS. 2
- INTERESSE 1
- DOSSIER 3
- SGCM/BC. 2